



ALLOCUTION DE Georges PAU-LANGEVIN, ministre des Outre-mer

Ouverture de la journée Outre-mer – lundi 24 novembre 2014

**Monsieur le président de l'Association des maires de France,
Mesdames et Messieurs les élus,**

Je voulais moi aussi vous dire tout le plaisir que j'ai à m'exprimer devant les élus et les Outre-mer. Comme l'a dit le président PELISSARD, c'est vrai que cela fait un certain nombre d'années que nous nous retrouvons à l'occasion de cette journée et c'est vrai que nous avons toujours travaillé en bonne intelligence. Je me réjouis de pouvoir aujourd'hui continuer cette tradition que j'ai eue comme déléguée du maire de Paris, et il est important pour moi de le faire aujourd'hui pour la première fois en tant que ministre des Outre-mer.

J'ai eu l'occasion évidemment de vous parler pour les questions qui concernent votre vie quotidienne d'élus. Les quelques débats auxquels j'ai assistés le montrent : le maire doit faire face à une variété de problèmes qu'il est souvent difficile d'imaginer. Nous savons tous que c'est un échelon à la fois passionnant – tous les maires ont envie de le demeurer, parce qu'ils sont plus proches de leurs concitoyens – et en même temps harassant.

Je me souviens que Léon GAMBETTA, dans son discours du 26 septembre 1872, évoquait dès les premières lignes la nécessité, pour asseoir la République, de l'élection des maires au suffrage universel, en rappelant que c'était le premier échelon de la République, sans lequel elle ne pouvait pas s'incarner.

Et donc, en venant ici, comme dans tous les déplacements que j'ai l'occasion de faire, c'est un plaisir pour moi de vous rappeler et de rappeler toujours le rôle de premier ordre du maire dans la vie quotidienne de nos concitoyens. Vous savez, évidemment, que vous pouvez compter sur le soutien du ministère des Outre-mer dans les diverses difficultés que vous rencontrez quotidiennement.

Vous avez raison, président PELISSARD, de dire qu'il nous faut des réponses locales, territoire par territoire. C'est d'ailleurs, aujourd'hui, de plus en plus une caractéristique des Outre-mer. Autrefois, nous avions une organisation bien méthodique, avec les départements d'un côté, les territoires de l'autre, avec des réglementations différentes pour les deux. Aujourd'hui, on a presque des statuts à la carte selon l'endroit : Saint-Martin et Saint-Barthélémy n'ont plus rien à voir avec l'organisation de Mayotte, ni la Nouvelle-Calédonie avec la Polynésie, et au fond, ce n'est peut-être pas plus mal, parce qu'à chaque fois le statut est adapté à la réalité locale et c'est tout à fait passionnant de voir que la République, qui a été fondée sur cette idée de l'uniformité, est aujourd'hui capable de s'adapter à la diversité des territoires. Je suis persuadée que nous pourrons encore aller un peu plus loin dans cette démarche.

Aujourd'hui, le ministère des Outre-mer a une feuille de route qui essaie de tenir compte du fait que les Outre-mer sont une priorité pour ce gouvernement

et pour ce Président de la République. Nous devons à la fois garder notre place particulière et en même temps arriver à faire en sorte que l'égalité que réclament les territoires d'Outre-mer soit une égalité réelle, pas simplement une égalité de principe. Ce n'est pas simplement un slogan mais c'est, me semble-t-il, notre mission républicaine que d'arriver à faire en sorte que cette égalité soit incarnée ; que nous arrivions non pas simplement à la proclamer, mais à la réaliser. Et ce n'est pas toujours facile.

Donc nous avons d'abord, dans les batailles que nous menons sur les Outre-mer, mis en priorité la question de l'emploi. C'est, me semble-t-il, une des bagarres les plus importantes parce que le travail, c'est aussi la dignité. Et les habitants des Outre-mer n'acceptent pas, souvent, de ne pas avoir la possibilité de vivre, de travailler dans leur département ou dans leur région. Par conséquent nous avons à faire en sorte que les emplois soient développés dans les Outre-mer. Et pour ce faire, nous devons nous appuyer sur les entreprises. Il y a eu beaucoup de débats, surtout au niveau de la métropole, d'ailleurs, sur la question du Pacte de responsabilité et sur les allègements de charges pour les entreprises mais nous, nous sommes intervenus pour aller un peu plus loin, dans les Outre-mer. Et encore une fois, si on se bat pour alléger les charges qui pèsent sur les entreprises, ce n'est pas uniquement parce que nous sommes... des patrons ! Bien sûr, on aime les patrons au même titre que tout citoyen de notre société, mais c'est aussi parce que nous parviendrons à l'emploi à travers les entreprises. Nous considérons que les entreprises sont nos alliées en la matière, et que nous devons les aider à avoir une situation qui sera préférable.

Par conséquent, nous avons fait en sorte que les exonérations de charges, qui sont une constante depuis plusieurs années dans les Outre-mer, soient améliorées. Donc elles vont augmenter de 20% sur le quinquennat de François HOLLANDE. Nous avons obtenu une majoration du CICE à 9%, ce qui apportera près de 290 millions d'euros d'allègements supplémentaires pour les entreprises des Outre-mer. Et vous savez que pour les entreprises qui sont dans des secteurs exposés, le Président de la République est décidé à aller plus loin. Lui avait suggéré d'aller jusqu'à 12 %. Nous sommes en train de trouver avec le Budget une solution qui permette un allègement équivalent à ces 12%, mais en tout cas, dès la loi de finances pour 2016, cette solution pourra voir le jour et

permettre de répondre aux entreprises qui sont dans des secteurs exposés.

Nous avons aussi la possibilité d'avoir un crédit d'impôt majoré et, là encore, c'est important, parce que vous avez parlé de certains phénomènes qui sont spécifiques dans les Outre-mer, y compris ces papillonites. Sur beaucoup de phénomènes qui sont nouveaux, particuliers, nous avons besoin d'avoir une recherche améliorée, et pour cela, la solution peut être d'encourager la recherche dans les outre-mer.

Nous avons aussi besoin de mesures particulières. C'est ainsi que nous travaillons sur une stratégie Tourisme. En effet, dans tous les Outre-mer, le tourisme peut être un atout tout à fait extraordinaire. Encore faut-il que nous trouvions les bonnes réponses, et pour l'instant nous savons que nous n'arrivons pas à développer le tourisme dans les Outre-mer au même niveau que dans les pays avoisinants : entre la Guadeloupe et Saint-Domingue, il n'y a pas photo concernant le nombre de touristes. Donc nous avons besoin de voir comment faire pour que nos départements et territoire d'Outre-mer, qui bénéficient de paysages somptueux, soient compétitifs par rapport aux autres, et c'est là-dessus que nous travaillons. Nous allons avoir, avec Laurent FABIUS, une séance particulière de ce fameux comité qu'il a mis en place pour développer le tourisme, qui sera consacrée aux Outre-mer, sans doute vers le mois de mars.

Pour développer l'emploi aussi, nous avons lancé une stratégie pour encourager l'économie sociale et solidaire, et surtout élaborer un plan d'aide au recrutement du premier emploi dans les TPE ; en effet, en Outre-mer la grande majorité des entreprises sont de très petites entreprises et, par conséquent, si chacune arrive à créer un emploi, nous aurons fait un progrès considérable pour lutter contre le chômage dans les Outre-mer.

Autrement dit nous avons mis en place un certain nombre de mesures, de cadres, facilitant la vie des entreprises. Maintenant il leur appartient de s'en saisir et de faire en sorte que ces mesures soient créatrices d'emplois dans les Outre-mer. A ce sujet, je crois que vous, en tant qu'élus, vous avez un rôle fondamental à jouer parce que nous ne pouvons pas, évidemment, vérifier partout que les choses se mettent en place. Vous-même pouvez jouer un rôle d'aiguillon, vous avez à mettre en œuvre toutes les mesures qui ont été prises, notamment pour faciliter

les emplois d'avenir ou les emplois d'insertion. Je crois que nous avons sauvegardé les crédits, les montants. A vous, maintenant de vous en emparer et de faire en sorte que dorénavant, les jeunes, notamment, puissent regarder l'avenir avec plus de sérénité. Nous avons dit que la jeunesse est une priorité pour ce gouvernement. Encore faut-il que nous fassions en sorte que ces jeunes puissent accéder à la vie sociale, accéder à l'emploi. Il y a beaucoup de batailles autour des emplois aidés, des emplois d'avenir et c'est à travers vous que ces jeunes peuvent entrer dans la société adulte. C'est une tâche extrêmement importante.

Nous avons conservé des outils tels que le SMA, qui a vu ses crédits préservés, voire augmentés. Nous avons toujours en ligne de mire l'objectif des 6 000 SMA, 6 000 stagiaires au cours du quinquennat, c'est extrêmement important ; quel que soit l'endroit où l'on va, on voit que le SMA est très apprécié par les uns et les autres et je crois que c'est à juste titre.

Vous avez évoqué la possibilité de voir le SMA épauler les maires, notamment lorsqu'ils sont confrontés aux algues sargasses. A la Martinique, en tout cas, j'ai pu constater que les jeunes du SMA venaient épauler les communes et jouaient parfois un rôle déterminant dans l'évacuation des sargasses. Dans les autres départements où ce n'est pas mis en place, il faudra que l'on voie avec le préfet s'il n'y a pas une possibilité, mais je crois que c'est en effet quelque chose qui est tout à fait utile pour les communes qui se sont retrouvées confrontées à ce phénomène extrêmement difficile.

S'agissant de l'ADOM, là encore ses crédits ont été sauvegardés ; l'objectif fixé de 4 800 stagiaires pour 2015 est maintenu – je salue d'ailleurs le directeur de cette institution tout à fait éminente et importante pour les jeunes des Outre-mer – et nous avons aussi décidé de renforcer le soutien au passeport mobilité-études. Je répète, pour que ce ne soit pas contesté, que nous avons effectivement mis des freins à l'aide à la continuité territoriale tous publics, mais pour tout ce qui concerne la jeunesse, les études et la formation professionnelle, c'est au contraire maintenu, voire renforcé. Il me semble que c'est important parce que, malgré des chiffres de chômage ahurissants dans les Outre-mer, nous avons vu quand même s'inverser la courbe pour les jeunes dans les Outre-mer, et c'est quelque chose de très important. C'est la raison pour laquelle nous continuerons à mettre en place les moyens pour que les jeunes, à travers les contrats aidés et les

emplois d'avenir, à travers l'ADOM, puissent trouver des solutions.

J'ai entendu parler aussi, s'agissant de la jeunesse, de ce qui concerne les rythmes scolaires, et je suis consciente de la difficulté que cela peut représenter pour les maires, mais je suis vraiment convaincue de ce que cette réforme est importante pour nos jeunes et qu'il faut la mettre en œuvre.

Il y a deux particularités en Outre-mer qui rendent cette réforme encore plus indispensable : premièrement, toutes les administrations fonctionnent davantage le matin dans les Outre-mer, à cause de la chaleur. Par conséquent, il est logique aussi que pour les enfants on fasse la même chose, c'est-à-dire qu'on allège les après-midi et qu'on rajoute une matinée supplémentaire de classe. Je crois que c'est conforme au climat, c'est encore plus utile dans les outre-mer. Par ailleurs, on s'est rendu compte, en métropole, que la différence qui existe, qui est presque insupportable, selon les classes sociales, dans les résultats scolaires, tient aussi à ce que les enfants des classes favorisées ont davantage accès aux activités culturelles et sportives périscolaires. Donc lorsqu'on incite les maires à mettre en place des activités périscolaires, c'est une manière aussi de les aider à réduire les inégalités en matière d'accès au savoir qui sont très importantes aussi dans les Outre-mer, peut-être plus importantes qu'en métropole.

Troisième raison : on a beaucoup parlé, en évoquant les intellectuels, etc., de l'adaptation aux réalités locales de ce qu'on apprend aux enfants. Et la mise en place du périscolaire est une opportunité fantastique, pour les élus, de permettre aux enfants d'ouvrir les yeux sur leur environnement, d'avoir accès à une culture locale, d'avoir accès aux langues locales... On peut faire de cette réforme des rythmes éducatif quelque chose de très important dans les Outre-mer, précisément pour que la culture, l'éducation des enfants soit davantage en phase avec leur milieu. Réfléchissez-y ; j'ai vu des choses remarquables qui ont été mises sur pied dans un certain nombre de communes, et cela peut être une opportunité fabuleuse pour les élus que de permettre aux enfants d'accéder aussi à une culture, à des réalités locales.

En ce qui concerne le fonds d'amorçage, et je le redis parce que je crois que certains avaient des inquiétudes à cet égard : le fonds d'amorçage, dont

on avait pu craindre qu'il ne soit pas reconduit cette année, sera reconduit l'année prochaine – le Premier ministre l'a bien indiqué au Sénat. Par conséquent, les communes auront les moyens de mettre en œuvre les ateliers, et je suis souvent admirative de ce qui a pu être fait ici ou là dans ce domaine.

J'ajoute d'ailleurs qu'il y a des difficultés ; vous avez parlé, pour la Guyane, de ce que cela rallongeait la journée si on mettait des ateliers : il y a une chose que nous avons mise sur pied, en Guyane, qui me semble extrêmement importante : on a accru la possibilité pour les enfants d'avoir accès à la restauration scolaire, parce qu'une des inégalités considérables aussi qu'il y a dans les Outre-mer – et nous avons à peu près le même problème à Mayotte – c'est que la possibilité pour les enfants d'avoir accès une restauration est infiniment moindre qu'en métropole. Et en Guyane, le fait que les enfants, notamment à l'ouest, n'aient pas de restauration semblait tout à fait inacceptable. Par conséquent, c'est un progrès que nous aurons fait pour cette année.

Autre priorité dont vous nous entretenez fréquemment, c'est la question du logement. Là encore, malgré les difficultés récurrentes en la matière et malgré les difficultés budgétaires, nous avons pu obtenir que la crise du logement trouve des réponses adaptées à notre pays. Les quartiers d'habitat informel sont beaucoup plus fréquents dans les Outre-mer, nous savons que c'est une lutte que nous devons mener pour permettre aux gens d'avoir un habitat décent – beaucoup de maires d'ailleurs se sont totalement investis dans cette lutte – et par conséquent, nous avons préservé les crédits permettant de lutter contre l'habitat insalubre dans les Outre-mer. Je crois que c'est une cause tout à fait élémentaire que cde permettre aux gens de vivre décemment.

Nous sommes en train de travailler sur un plan logement Outre-mer, qui adaptera le plan général aux spécificités du territoire et nous faisons des consultations pour savoir comment le faire au mieux ; les priorités que j'ai fixées sont : construction neuve de logements sociaux, réhabilitation du parc social, évidemment, encouragement des parcours résidentiels, lutte contre l'habitat indigne, libération et aménagement du foncier. C'est vrai que dans certains territoires, on nous dit qu'il n'y a pas de foncier, ce qui est fabuleux, parce qu'à Mayotte ou en Guyane on a l'impression il y a beaucoup de terrain ; eh bien,

non, en réalité, il n'y en a pas forcément qui soit disponible pour la construction. Donc là nous y travaillons, et nous nous appuyerons sur le rapport du sénateur PATIENT, qui nous semble extrêmement important à cet égard.

Les dispositifs de soutien fiscal à l'investissement seront aussi préservés. Nous sommes en train d'engager une réflexion à ce sujet, puisque jusqu'en 2017 nous avons des dispositifs qui sont calés, mais un certain nombre d'interrogations nous sont transmises ; on nous demande : « après 2017, que se passera-t-il ? ».

Le but n'est pas d'arrêter la défiscalisation après 2017, mais il faut qu'on voie comment on va continuer et de quelle manière nous allons travailler après cette date.

Sur le crédit d'impôt transition énergétique : là encore, c'est un outil tout à fait important pour les Outre-mer. Vous savez qu'il a été amélioré pour les DOM, et puis surtout, il faut qu'on l'adapte en matière de transition énergétique puisque, évidemment, les dispositifs qui servent à calfeutrer les maisons n'ont pas cours dans les Outre-mer. Nous avons un peu de mal à avoir la liste des travaux acceptés, mais nous y travaillons. Par ailleurs, nous avons pu obtenir que le dispositif Pinel puisse ouvrir droit à une réduction d'impôt jusqu'à 18 000 euros. C'est donc quelque chose de très positif.

Nous allons travailler cet après-midi avec les associations de maires avec le ministère de la Ville sur la géographie prioritaire, qui, elle aussi, doit être adaptée à vos besoins. Vous avez dû recevoir des propositions mais il faut aussi qu'on les travaille plus finement avec vous.

Un certain nombre d'entre vous, par ailleurs, ont exprimé des inquiétudes au sujet des budgets dont vous allez pouvoir bénéficier : il faut dire que, évidemment, pour nous, les Outre-mer font partie de la Nation. Donc si on demande à la Nation un effort budgétaire, les collectivités d'Outre-mer vont aussi y participer. Mais nous avons fait en sorte d'une part que le budget soit maintenu, et d'autre part que ce qui est demandé comme effort aux collectivités soit raisonnable, en matière de répartition de la DGF. S'agissant de la baisse pour les régions, un arbitrage a été adopté le 7 novembre dernier, qui réduit l'effort qui vous est demandé ; s'agissant du bloc communal, c'est vrai que des efforts sont demandés aux communes, mais vous savez aussi qu'elles bénéficieront en 2015 de la montée en puissance du fonds

intercommunal de péréquation qui a été créé en 2012 et qui atteindra en 2016 son rythme de croisière. Il y aura donc une augmentation des ressources fiscales du bloc communal de plus d'un milliard d'euros, et les règles de répartition du FPIC sont favorables à l'Outre-mer. Donc je crois que nous parviendrons à passer ce cap d'une manière qui ne vous demande pas un effort qui soit insurmontable.

Par ailleurs, l'effort d'accompagnement des collectivités en matière d'investissement est poursuivi. Nous sommes conscients de l'importance de la commande publique en Outre-mer et de la nécessité d'un rattrapage. Par conséquent nous avons préservé le fonds exceptionnel d'investissement, pas exactement au montant que vous auriez souhaité mais, en ce qui concerne les crédits de paiement, ils sont tout à fait sauvegardés, et s'il est vrai qu'il y a une diminution pour les deux prochaines années des autorisations d'engagement, nous sommes parvenus à sauvegarder un montant qui me semble raisonnable. C'est un effort, mais qui est tout à fait supportable.

S'agissant, en revanche, de la prochaine génération de contrats de projet, nous avons la preuve que l'engagement de l'Etat et son soutien à l'investissement public est tout à fait maintenu puisque la part de l'Etat dans l'enveloppe des contrats de plan Etat-Région est en augmentation de près de 21% dans toutes les régions. On doit donc reconnaître que l'effort de l'Etat est tout à fait remarquable sur les Outre-mer, puisqu'il est deux fois et demie supérieur à ce qu'il est dans l'Hexagone. Je dois signaler que l'effort est encore plus grand pour Mayotte et la Guyane. C'est justice, d'ailleurs, parce que ce sont des collectivités qui ont des besoins tout à fait exceptionnels.

Il faut dire aussi, concernant les ressources dont vous pourrez disposer, que le niveau des fonds européens que le gouvernement a obtenu en faveur des régions d'outre-mer est là encore quelque chose de tout à fait remarquable puisque FEDER et FSE sont en augmentation de 25 % pour 2014-2020, ce qui fait que les Outre-mer bénéficient quasiment du tiers de l'enveloppe accordée à la France dans son ensemble. Lorsqu'on a ce genre de chiffres, au Conseil des ministres, je peux vous dire que mes autres collègues me regardent d'un œil sombre.

Donc il faut quand même, ici, se réjouir de ce que les Outre-mer arrivent à obtenir et, là encore, ce

n'est pas simplement du favoritisme, c'est tenir compte du fait que, si on veut que les Outre-mer arrivent à l'égalité, il faut forcément que le rattrapage soit plus important, que ce soit pour les équipements ou pour la commande publique.

Il faut aussi signaler ce qui se fait dans le cadre du Plan très haut débit : 85 millions d'euros. C'est à la fois un enjeu de compétitivité pour les Outre-mer que d'avoir des infrastructures numériques de qualité, mais c'est aussi un enjeu d'aménagement du territoire, forcément, quand il y a des communes isolées ou des petites villes, le numérique peut avoir un rôle tout particulièrement important.

Pour les autres communes, celles qui ne font pas de contrats de plan Etat-Région, je pense notamment aux collectivités du Pacifique, nous avons là encore fait un effort puisque les capacités d'engagement de la politique contractuelle sont, en 2015, augmentées de 9 millions d'euros et les crédits de paiement de 11 millions d'euros. Autrement dit, l'Etat continue d'accompagner les collectivités territoriales d'Outre-mer dans le rattrapage en termes d'équipements structurants.

C'est dans cette même perspective que nous allons aider les communes en matière de construction scolaire à Mayotte et en Guyane. Je crois qu'on a besoin d'aider non seulement en mettant des crédits, mais aussi en aidant les communes à mettre en œuvre les constructions puisque, là encore, malgré les crédits, il y avait quand même des difficultés de mise en œuvre.

Il y a donc, me semble-t-il, une dissolution du syndicat existant, qui avait du mal à réaliser les constructions nécessaires, et aujourd'hui, on va vers une autre structure qui sera peut-être plus efficace pour la mise en œuvre des crédits.

Les quelques priorités que nous avons à rechercher pour la suite du quinquennat : aujourd'hui, ce que nous voulons mettre en avant, c'est le renforcement du lien social, parce que nous sommes conscients de ce que les territoires ont été fragilisés par des années où ils étaient moins pris en compte et aussi par des années de crise et de chômage de masse. Nous sommes donc en train de bâtir, et nous avons besoin de votre concours, une stratégie santé-solidarité-éducation-jeunesse pour apporter des réponses concrètes aux attentes des ultra-marins.

Vous avez parlé, évidemment, des questions du chikungunya : sur les Antilles, en tout cas, nous avons dépassé le pic épidémique, donc nous

sommes plutôt en décroissance, en tout cas sur Saint-Martin. En Guyane, l'épidémie est partie plus tard, donc elle n'est pas encore jugulée, et c'est vrai que dans ce genre de cas, il y a des choix qui sont difficiles entre le fait d'avoir un produit qui soit efficace pour lutter contre la maladie et le fait de s'interroger sur les effets sur l'environnement et sur la santé à long terme. Donc je comprends le débat. Nous avons demandé des avis médicaux, qui nous disent que le malathion est utilisable sans un risque majeur. Si vous voulez, on peut le vérifier, mais je crois qu'il faut surtout que l'on vérifie les conditions de pulvérisation, et surtout une durée courte. Dès que nous aurons la certitude que l'épidémie est en décroissance, il s'agira d'arrêter l'utilisation de ce produit qui peut inquiéter certaines personnes.

Sur les domaines privilégiés d'intervention, nous avons parlé du plan logement, de la déclinaison de la stratégie nationale de santé. Vous nous parlez souvent de la nécessité d'avoir des équipements, hôpitaux, équipements de santé, de relever les défis sanitaires, et je dois dire que cette semaine, j'avais lancé aussi une sensibilisation sur les maladies – notamment le VIH, le sida – qui ont souvent une incidence plus importante dans les Outre-mer, mais dont on ne parle pas parce que ce sont des sujets dont on n'ose pas parler dans les Outre-mer, alors que je pense que, très souvent, si on veut lutter contre les maladies, il faut déjà qu'on en parle. C'est la raison pour laquelle au ministère nous allons cette semaine lancer et nous associer à une campagne de solidarité sur les malades du VIH, parce que c'est absolument indispensable chez nous.

Education et jeunesse : bien évidemment, nous continuerons. J'ai parlé des rythmes scolaires. Les questions de sécurité et de prévention : évidemment, c'est aussi quelque chose sur quoi nous sommes interpellés très régulièrement par les maires, qui sont en première ligne sur ces sujets. Nous devons d'abord lutter, me semble-t-il, contre la marginalisation des jeunes, et c'est la raison pour laquelle la nouvelle politique de la ville est quelque chose d'important. Mais nous devons aussi vous épauler sur la lutte contre la délinquance et par conséquent les effectifs de police et de gendarmerie ont été préservés. Nous avons même 29 gendarmes en plus, qui vont pouvoir être déployés. Par ailleurs des zones de sécurité prioritaires ont été créées dans les DFA. Il semble que cela fonctionne en général, et on fera le bilan pour voir s'il faut en faire de nouvelles.

Nous avons eu aussi le dispositif « rendez les armes », qui a assez bien marché, notamment à la Martinique. Là encore, il faut persévérer, il faut lutter contre la prolifération des armes. L'actualité nous le montre encore : pourquoi, finalement, un policier peut tuer un jeune, ce sont des circonstances parfois qui sont dramatiques. Il faut donc absolument que l'on fasse en sorte que l'usage des armes soit moins répandu, aussi dans les Outre-mer.

Nous avons à sécuriser aussi – vous nous avez beaucoup parlé de cela – les abords des établissements scolaires. C'est quelque chose qui est aujourd'hui tout à fait important. On ne peut pas tolérer que dans un lieu sacré comme l'école l'insécurité puisse s'infiltrer. Par conséquent nous avons des dispositifs que vous pouvez mettre en œuvre. Il y a des dispositifs de sanctuarisation globale de l'espace scolaire, ou des correspondants police-sécurité-école dans les zones Police.

Je crois que, là encore, il faut que nous arrivions à mieux nous coordonner entre les forces de gendarmerie - police et les élus. Il faut que les conseils locaux de sécurité et de prévention de la délinquance, qui existent normalement partout, puissent être peut-être réactivés là où ils ne sont pas suffisamment efficaces. Ce sont des outils précieux parce que ce sont des instances de concertation entre les élus et l'Etat sur la situation de la délinquance, et parfois on peut travailler au plus près des préoccupations des gens. J'ai beaucoup participé à cela puisque je suis élue dans un arrondissement de Paris qui est un arrondissement comme on dit un peu « chaud », dans le 20^{ème} arrondissement, et c'est vrai que c'est un travail très important, que de pouvoir prendre dossier par dossier, entre élus et services sociaux et brigades de police.

Voilà.

Finalement je voulais simplement vous redire qu'en matière d'emploi, de croissance, de logement comme de sécurité, l'Etat accompagne les collectivités dans leurs missions et nous souhaitons que l'égalité soit réelle. Il n'y a pas d'un côté l'Hexagone, de l'autre, l'Outre-mer, il n'y a pas d'un côté l'Etat, de l'autre les collectivités locales. Nous sommes convaincus que si nous voulons avancer, nous devons avancer ensemble.

Et je voulais, pour terminer, vous rappeler ce que disait un grand homme, un grand poète, notre grand poète de la Martinique. Il se demandait ce qu'était une vie d'homme, et la réponse qu'il y

apportait, c'était la suivante : « une vie d'homme, c'est le combat de l'ombre et de la lumière, c'est une lutte entre l'espoir et le désespoir, entre la lucidité et la ferveur. Je suis du côté de l'espérance, mais d'une espérance conquise, lucide de toute naïveté ».

Donc nous devons prendre la mesure des difficultés que traverse la France, nous savons les difficultés que traversent les Outre-mer, mais nous ne serions pas responsables non plus si nous étions dans le pessimisme ou dans le déclin. L'espérance lucide d'Aimé CESAIRE demande plus de courage que le cynisme. Elle exige de nous, malgré la difficulté des

temps, de trouver en nous-même la force de nous battre, de continuer à avancer pour nos concitoyens, et ce que je veux vous dire, c'est que la France a besoin de votre courage et de votre optimisme. Nous savons que les solutions sont à la fois entre vos mains, vous qui êtes sur le terrain dans les Outre-mer, mais aussi vous avez besoin de la solidarité de l'Etat. Elle vous est acquise. Je voulais simplement vous dire que nous comptons sur vous et sur la lutte que vous menez au jour le jour pour nos concitoyens des Outre-mer. Je vous remercie.